

Structure du programme et liste des cours**Balistique****(Cheminement: 2)**

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits

Cours obligatoires (3 crédits)

L'étudiante suit le cours suivant :

SFC6012 - Interprétation des preuves I

S'adressant à des étudiants ayant des connaissances élémentaires en probabilités et statistiques et en science forensique, ce cours aborde la logique inférentielle selon l'approche normative bayésienne. Il vise à permettre à l'étudiant de formaliser les problèmes en matière d'interprétation des preuves, d'identifier les erreurs de raisonnement, d'évaluer une situation incertaine, de poser les questions pertinentes, et d'émettre une opinion transparente en Cour de justice ou pour les besoins de sécurité.

Cours optionnels (9 crédits)

L'étudiante suit les 2 cours suivants :

NRG7703 - Problèmes spéciaux III

Ce cours, offert généralement sous forme de lectures dirigées, sert à donner à l'étudiant un complément de formation dans certains domaines jugés nécessaires par le Comité de programmes.

NRG8801 - Examen doctoral (6 crédits)

L'objectif principal de l'examen doctoral est de vérifier d'une part, si le projet de recherche de l'étudiant a été suffisamment bien défini et, d'autre part, si l'étudiant a la préparation suffisante pour mener à bien son projet. Il pourra, par la même occasion, tirer profit de recommandations susceptibles de favoriser la progression de ses travaux. Il est invité à présenter par écrit et à défendre oralement devant jury sa problématique de recherche.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).